Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 16 (1924)

Heft: 4

Artikel: Les comptes annuels de 1923

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383513

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE

*എഎഎഎഎഎഎഎഎ*എഎ

SUISSE ververene

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 5 fr. par an Pour l'Etranger: Port en sus Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne Téléphone 3168 o Monbijoustrasse 61 o Compte de chèques Nº III 1366 ♦♦♦♦♦♦♦♦♦ Paraît tous les mois ♦♦♦♦♦♦♦♦♦

o Expédition et administration : o Imprim. de l'Union, Berne o o o Monbijoustrasse, 61 o o o

SOMMAIRE:	Pages	7. Dans les fédération
1. Les comptes annuels de 1923	. 45	8, Economie publiqu
2. Les commentaires de la presse sur le vote du 17 février	. 47	9. Politique sociale
3. Les résultats officiels de la votation du 17 février 1924.	. 50 i	10. Mouvement intern
4. A la commission syndicale suisse	. 50	11. Etranger
5. Au Bureau international du travail	. 51	12. Bibliographie
5. Au Bureau international du travail 6. Le droit de l'ouvrier	. 52	13. Situation du chôm

7. Dans les fédérations	S	yn	dic	ale	35	su	iss	es						52
8. Economie publique														54
9. Politique sociale .														56
10. Mouvement internat	io	na	1.		1									57
11. Etranger														
12. Bibliographie														
13. Situation du chômas														
20. SILUMION AN ONOMA	,				,,		•				•	•	•	30

Les comptes annuels de 1923

Les comptes pour l'année 1923 ne nous apportèrent aucune surprise. Le déficit budgétaire prévu de 10,000 francs ne se produisit pas, grâce à l'augmentation des recettes. Cependant, l'état de la fortune a diminué, parce que la Commission syndicale a décidé de faire remise d'une créance de 9500 fr. et qu'une somme de 10,000 fr. a été prélevée de la caisse de l'Union syndicale en faveur des syndicats allemands dans la détresse.

Les recettes totales furent de fr. 173,646.97, dont fr. 112,414.41 proviennent des cotisations des fédérations et fr. 55,000. de la subvention fédérale. Le reste provient de ristournes, d'intérêts et de la vente d'imprimés.

Les dépenses se subdivisent en trois chapitres principaux: I. Buts généraux, II. Cotisations et subventions, III. Comité syndical et secrétariats.

Il n'y a pas beaucoup à dire sur les dépenses figurant au premier de ces postes. Elles furent effectuées conformément aux prévisions budgétaires, sauf celles concernant le congrès syndical; celui-ci ayant été renvoyé, la dépense qui devait en résulter fut de ce fait épargnée. Les dépenses pour l'initiative douanière restèrent au-dessous des prévisions budgétaires. Par contre, le mouvement en faveur de l'assistance-chômage occasionna des dépenses plus élevées que celles qui avaient été prévues. Cela est dû aux frais d'impression et aux indemnités de déplacement payées à l'occasion de la conférence des 25 et 26 février 1923.

Le chapitre II renseigne sur les subventions versées. Le montant prévu au budget pour cotisations à la Fédération syndicale internationale fut dépassé. La F. S. I. ayant demandé le versement d'une cotisation spéciale extraordinaire qui lui fut accordé.

Les cotisations à la Commission centrale d'éducation ouvrière sont calculées au prorata des cotisations statutaires payées à l'Union syndicale suisse.

Les subventions accordées aux secrétariats ouvriers marquent encore toujours une tendance à la hausse. Dans les comptes de 1923 figurent pour la première fois Argovie et Genève. Le montant de ces subventions a passé, au cours du dernier exercice, de 13,700 fr. à 20,500 fr. S'il est peu réjouissant de constater que certains secrétariats ne se tirent d'affaire qu'à grand'peine et grâce à une forte compression de dépenses, il est cependant nécessaire de les aider à se maintenir durant cette période de crise. Dans de nombreuses régions, la disparition de ces secrétariats entraînerait certainement celle des organisations syndicales.

Dans ce même chapitre des subventions figurent les 10,000 fr. versés aux syndicats allemands. Il n'est donc pas étonnant si les prévisions budgétaires furent dépassées.

Par contre, au chapitre III, il fut possible de réaliser quelques petites économies. La diminution du poste: délégations est due en partie au renvoi du congrès syndical. Les dépenses pour traitements concernent 10 personnes, dont 6 à Berne et 4 à Zurich.

La fortune de l'Union syndicale suisse est, à la fin de l'exercice 1923, de fr. 97,825.96 contre fr. 110,443. l'année précédente.

Le secrétariat de l'Union syndicale tient encore d'autres comptes à côté de ceux de la caisse principale: la caisse de la Commission centrale d'éducation ouvrière, pour laquelle nous n'avons pas à faire de rapport en ce moment, mais en temps et lieu à la commission elle-même, puis les comptes de la souscription de l'Union fédérative en faveur des caisses de chômage des fédérations en 1922. Les dits comptes furent présentés l'année dernière. Il ne s'agissait cette année que de procéder à la liquidation de ce fonds. Le reliquat de 14,000 fr. fut réparti entre quelques fédérations qui eurent tout particulièrement à souffrir de la crise.

Le fonds de lutte n'a reçu que de minimes sommes cours de l'exercice 1923.

Les comptes du lock-out des ouvriers du bois de 1922 et ceux de la grève des ouvriers du bois de Bâle furent égalisés à quelques francs près.

Les comptes de l'initiative douanière furent liquidés; les recettes et les dépenses se balancent.

Les comptes du Comité central référendaire contre la revision de l'article 41 de la loi sur les fabriques furent bouclés en ce qui concerne la campagne référendaire proprement dite. Les comptes définitifs de la campagne sont en préparation.

Le solde de 6780 fr. de l'œuvre en faveur de la Russie affamée fut réparti comme suit: à la Fédération syndicale internationale 6000 fr., à l'œuvre en faveur de la Ruhr 780 fr.

L'œuvre en faveur de la Ruhr a produit fr. 13,217.36. Le solde de ce fonds, du montant de fr. 1046.16, fut versé au compte de l'œuvre en faveur de la classe ouvrière affamée d'Allemagne.

Cette dernière œuvre de secours avait reçu à fin 1923 une somme de fr. 42,151.87. Ce montant a servi jusqu'ici aux frais d'hospitalité d'enfants allemands et à l'envoi quotidien de lait à Francfort et à Mannheim.

L'œuvre de secours en faveur des syndicats allemands a produit jusqu'à fin 1923 23,580 fr., sans comp-

	Co	Budget		
	Caisse principale	Secrétariat ouvrier de Zurich	Total	1924
	Fr.	Fr.	Fr	Fr.
Recettes. 1. Cotisations statutaires des fédérations	112,414.41	_	112,414.41	100,000
2. Imprimés	264.50		264.50	<u> </u>
3. Intérêt, ristourne	5,030.16	537.90	5,568.06	5,000
4. Subvention fédérale	21,263.74 400.—	33,736.26	55,000.— 400.—	55,000
5. Remboursements	139,372.81	34,274.16	173,646.97	160,000
Dépenses. I. Buts généraux.	159,572.01	34,274.10	173,040.87	100,000
6. «Gewerkschaftliche Rundschau» et «Revue syndicale»:				- 1 70 00
1. Impression et expédition	13,775.13	_	13,775.13	13,000
2. Collaborateurs et traductions	622.50 645.10	—	$622.50 \\ 645.10$	1,000
7. Correspondances syndicales	2,987.—	· · _ ·	2,987.—	3,000
9. Procès-verbaux et imprimés:	_,-,-		- F**-	
1. Congrès syndical	1,106.65		1,106.65	5,000
2. Commission syndicale	1,813.30		1,813.30	1,000 5,000
11. Actions générales:	2,0.0.00			,,,,,
1. Initiative douanière	7,341.—	- <u>.</u>	7,341.—	
2. Assistance-chômage	1,916.— 30,206.68		1,916.— 30,206.68	28,600
12. Cotisations:				6.7
1. Fédération syndicale internationale	4,867.30 14,051.80	-	4,867.30 14,051.80	5,000 13,000
13. Subventions aux cartels syndicaux cantonaux pour leur		· -	14,031.00	15,000
secrétariat:			a de la companya del companya de la companya del companya de la co	
1. Argovie fr. 1000.— 2. Bâle-Campagne				1,000
2. Bâle-Campagne		N. J. J. C. 17		2,000 2,000
4. Glaris				2,500
5. Grisons				1,500
6. Lucerne				1,000
7. Neuchâtel				1,000 1,500
9. Schwyz				1,500
10. Soleure				1,000
11. Tessin				5,000
12. Thurgovie	20,500.—		20,500.—	1,000 1,000
	20,500.—	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	20,500.—	1,000
14. Cotisations et subventions à d'autres organisations (y compris fr. 10,000.— aux syndicats allemands)	10,200.35	13.60	10,213.95	1,000
그는 경기가 하는 이 집에 가는 것이 되었다. 사람들은 사람들은 사람들은 사람들은 사람들은 사람들은 사람들이 되었다.	49,619.45	13.60	49,633.05	41,000
III. Comité syndical et secrétariats. 15. Traitements	40,750.—	22,540.—	63,290.—	65,000
16. Traductions	595.20	22,540.—	595.20	1,000
17. Délégations, conférences, congrès	5,307.30	1,353.50	6,660.80	9,000
18. Installation de bureau et matériel	5,345.05	103.45	5,448.50	4,000
19. Location, lumière, nettoyage, chauffage	6,998.10	4,963.70 925.21	11,961.80	12,000
20. Ports, téléphone, télégraphe	2,119.15 1,690.63	1,132.70	3,044.36 2,823.33	3,000 2,000
22. Assurances	730.90		730.90	1,000
23. Impôts	227.50	0. 1	227.50	1,000
	63,763.83	31,018.56	94,782.39	98,000
I. Buts généraux	30,206.68	-, (*)	30,206.68	28,600
II. Cotisations et subventions	49,619.45	13.60	49,633.05	41,000
III. Comité syndical et secrétariats	63,763.83	31,018.56	94,782.39	98,000
Dépenses totales	143,589.96	31,032.16	174,622.12	167,600
Recettes totales	139,372.81	34,274.16	173,646.97	160,000
Excédent de dépenses	-4,217.15	+3,242	— 975.15	-7,600

Cotisations versées par les fédérations à l'Union syndicale en 1923

Fédérations	Cotisations arriérées payées	1923 Membres payants		Par trimestre	Trimestres	1923 Sommes			
	pour 1922	그리스 교육 내용이 있었다. 이 곳에게 내려 시작되었습니다. 이번 나이지 때에 가지 않는데 없다고 있었다면 하는데 없다.							
	Fr.			Fr.		Fr.			
1. Ouvriers du bois et bâtiment 2. Ouvriers du vêtement et du cuir 3. Relieurs 4. Fédération des choristes et corps de ballet 5. Cheminots 6. Ouvriers des communes et de l'Etat 7. Commerce, transports et alimentation 8. Chapeliers 9. Lithographes 10. Métallurgistes et horlogers 11. Papier et arts graphiques 12. Employés des postes 13. Personnel de la broderie 14. Employés des télégraphes 15. Ouvriers des téléphones et télégraphes 16. Ouvriers du textile en fabrique 17. Ouvriers du textile à domicile 18. Typographes 19. Mécaniciens-dentistes 20. Personnel des banques, Zurich		12,053 2,404 582 123 37,996 10,416 8,065 185 829 33,147 1,202 7,549 1,109 362 1,557 5,037 — 4,750 205	697 596 ———————————————————————————————————	2410. 60 550. 50 176. — 24. 60 7599. 20 2083. 20 1937. 10 43. 70 165. 80 7173. 70 276. 70 1509. 80 280. — 72. 50 311. 40 1616. 20 386. — 950. — 41. —	4 1 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	9,642. 40 655. 41 704. — 98. 40 30,396. 80 8,332. 80 7,748. 40 174. 80 663. 20 28,694. 80 1,106. 80 6,039. 20 1,120. — 290. — 1,245. 60 6,464. 80 772. — 3,800. — 164. —			
20. Torsonder des banques, 2urien	4061. —	$\frac{400}{127,971}$	20,936	80.—	<u> </u>	240. — 108,353. 41			
Cotisations arriérées de 1922 .	2001.	121,011	20,000			4,061. —			
Total des cotisations pour 1923						112,414.41			
* To Tiddwation dog amplemán de honouen de Zanich elect discente au 1 au 1 de 1000									

* La Fédération des employés de banques de Zurich s'est dissoute au 1er octobre 1923.

ter les sommes envoyées directement par les fédérations aux organisations professionnelles sœurs.

Tous les fonds gérés par l'Union syndicale suisse se montaient à fin 1923 en chiffre rond à 176,000 fr.

Il ressort de ce court exposé, qu'au point de vue purement administratif l'Union syndicale a dû faire face à un travail considérable, et nous sommes heureux de constater que ce grand travail donna confiance et qu'il fut apprécié par chacun.

Le développement de la situation financière de l'Union syndicale suisse depuis 1909.

	그런 하고 하는 살이 하는 것이 하는 것이 없는 사람이 되었다.		[12] [12] [12] [12] [12] [12] [12] [12]	
Année *	Sommes au bilan	Fortune	Souscriptions	
	Fr.	. Fr.	Fr.	
1909	49,857.15	9,454.99	26,736.92	
1910	43,453.90	12,232.63	7,770.57	
1911	36,391.82	12,963.34	10,950.93	
1912	26,396.93	13,621.41	1,398.10	
1913	28,237.59	8,019.88	5,851.—	
1914	31,797.22	9.30	16,559.20	
1915	28,160.97	10,345.66	10 - 6 - - 6 - 6	
1916	28,163.82	13,466.01	4,672.35	
1917	45,566.08	10,885.95	10,554.25	
1918	70,651.73	19,141.72	6,420.—	
1919	119,697.43	30,534.22	8,950.—	
1920	143,254.02	36,088.35	103,743.40	
1921	225,340.69	97,963.44	548,310.35	
1922	196,313.30	110,443.52	238,943.76	
1923	174,622.—	97,825.96	128,855.11	

Terminons par quelques remarques concernant le budget pour 1924. Une comparaison avec les comptes de 1923 ne marque pas de grandes différences. Des dépenses extraordinaires ne sont pas à prévoir. Seules les subventions aux secrétariats ont augmenté. La situation nous oblige à de grandes économies si l'on veut finalement que les dépenses balancent les recettes. Il est dès lors indiqué de renoncer pour le moment à réaliser certains désirs qui se sont fait jour dernièrement quant au développement de nos institutions.



Les commentaires de la presse sur le vote du 17 février

L'importance de ce vote nous engage à donner à titre documentaire les impressions de la presse. Nos lecteurs les compareront certainement avec intérêt.

La Liberté (catholique):

« Le dégoût du travail qui s'est manifesté par le vote d'hier est l'indice affligeant d'un état pathologique de notre corps social. Le travail a donc cessé, pour beaucoup, d'être une loi naturelle de la vie; on le supporte en le détestant, parce qu'il faut bien travailler pour vivre; on n'y trouve plus la satisfaction et la fierté qu'y mettaient les générations antérieures. Et pourtant, combien le joug du travail ne s'est-il pas allégé grâce aux mille perfectionnements du progrès, grâce aux multiples garanties de sécurité et d'hygiène! »

La Gazette de Lausanne (conservatrice):

« Notre industrie étant placé devant l'obligation de baisser les salaires ou de prolonger la durée du travail, les partisans de la revision voulaient, dans l'intérêt des ouvriers, que l'on choisît le moindre mal.

Appelé à choisir entre ces deux moyens, le peuple, dans sa majorité, s'est prononcé contre la prolongation du travail. Il en résulte que beaucoup d'industries se-